

En toute justice, je dois dire que le ministre et le gouvernement ne peuvent assumer toute la responsabilité. Comme il l'a dit assez justement, les municipalités et les provinces dépensent ensemble beaucoup plus que le gouvernement fédéral. Je connais le dilemme dans lequel se trouve enfermé le ministre quant au contrôle budgétaire, car seulement 35 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral en relèvent.

Les accords fédéraux-provinciaux couvrent les transferts d'impôts. Ceux-ci augmentent. Ils devront jouer un rôle dans les besoins monétaires du gouvernement fédéral. D'autres dépenses statutaires comportent des clauses ascensionnelles. Nombre de paiements de sécurité sociale sont fixés par statut, et le ministre des Finances ne peut que les effectuer. Cependant, je crois toujours que le ministre des Finances a un rôle de premier plan à jouer, lequel consiste à modérer ses collègues et à donner l'exemple au reste du pays.

En recevant cette deuxième tranche des prévisions budgétaires de 1967 sans propositions pertinentes, notre situation est analogue à celle de 1966, sauf que nous avons eu alors un mini-budget en décembre. Je vous le signale, monsieur l'Orateur, il est maintenant presque impossible de se reporter aux propositions pertinentes aux prévisions budgétaires que nous sommes censés discuter. En effet, la situation a changé profondément depuis l'exposé budgétaire.

Les propositions budgétaires de juin dernier reflétaient presque de l'immobilisme. Cela me faisait penser à un dessin humoristique montrant un chat marchant sur des œufs. Le ministre avançait très délicatement, avec une crainte évidente de rompre ce qu'il considérait comme un équilibre instable. Aujourd'hui, il essaie de marcher encore plus lestement sur les mêmes œufs délicats.

Je ne parlerai pas des renseignements que le ministre nous a fournis sur la négociation Kennedy. Mes collègues pourront le faire plus adéquatement. Je voudrais traiter plutôt des difficultés financières que connaît le pays.

Premièrement, je n'entends pas du tout me faire l'émule de tant de membres du Conseil du Trésor, qui, alors qu'ils étaient dans l'opposition en 1961 et en 1962, jouaient un peu partout le rôle de prophètes de malheur. Je me souviens du discours notoire et dévastateur que le ministre du Commerce actuel (M. Winters) avait alors prononcé à Halifax, en comparant la situation financière du Canada à celle d'un navire qui sombre. Nous savons les résultats que de telles paroles ont sur la

[L'hon. M. Lambert.]

situation économique et sur la force financière du pays, et s'y adonner présentement pourrait nuire beaucoup à la situation financière du Canada.

Je ne dis pas que notre situation financière soit sans remède, mais elle pourrait certainement encore empirer. Nous devons nous préoccuper de mettre un frein à la hausse du coût de la vie. On ne peut faire fi d'un déficit budgétaire de 750 millions, mais tout ce que nous parvenons à obtenir du ministre, c'est le pieux espoir que le déficit restera au-dessous de 750 millions. Sera-t-il de 650 millions? Je crains de ne pas partager les espoirs plutôt optimistes du ministre quant à la possibilité de limiter le déficit budgétaire à 750 millions.

L'hon. M. Sharp: Puis-je poser une question à l'honorable député? N'aurait-il pas tenu compte de ce que j'ai dit, à savoir que notre but était d'équilibrer le budget en termes de comptes nationaux.

L'hon. M. Lambert: Franchement, cela n'est pas une explication. Vous pouvez parler au public de comptes nationaux et autres termes financiers de ce genre, mais cela ne veut rien dire. Le public veut savoir qui est responsable. Si les comptes avaient été tenus au début en se basant sur ce genre de comptabilité, les chiffres n'auraient pas été les mêmes que ceux qu'utilise le gouvernement actuel quand il jette le discrédit sur les réalisations financières du gouvernement précédent. N'ayons aucune illusion à ce sujet. C'est discuter de pommes quand il s'agit d'oranges.

• (4.20 p.m.)

Considérons les problèmes actuels du pays. Le facteur le plus important que nous devons examiner, à mon avis, c'est la diminution du taux des investissements. Nous pourrions en même temps faire progresser l'économie et assumer le fardeau des mesures de bien-être social que beaucoup jugent souhaitables et essentielles, si notre économie était saine. Peu m'importe le nombre de régimes de pensions, d'assurance-santé ou autres que nous pouvons concevoir, si l'économie canadienne ne peut sans malaise les soutenir, tout en un essor tant démographique qu'économique, ces programmes doivent être différés ou réduits. Il est illogique d'imposer ces multiples fardeaux à une économie chancelante, tout à fait incapable de les assumer. Nous ne faisons que tromper le peuple en poursuivant de telles initiatives.

Il eût été réconfortant d'entendre le ministre nous donner cet après-midi une idée des